

## Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Grand Narbonne étend les consignes de tri à tous les emballages !

Labellisé territoire à énergie positive pour la croissance verte, le Grand Narbonne investit pour la préservation de l'environnement. Ainsi, la Communauté d'agglomération mène une politique de gestion des déchets ambitieuse afin de prévenir, collecter et traiter les déchets produits sur ses 37 communes. Objectifs : augmenter la part de déchets recyclés pour leur donner une seconde vie et limiter l'enfouissement.

Grâce aux investissements menés par le Grand Narbonne et le Covaldem 11 à l'échelle du département et aux coopérations mises en place pour la gestion des déchets, le Grand Narbonne fait partie des 90 collectivités lauréates de l'appel à projets lancé par l'éco-organisme Citeo qui sont en capacité **d'étendre les consignes de tri sélectif à tous les emballages dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

### Ce que cela va changer au quotidien pour les 130 000 habitants du Grand Narbonne

En plus des papiers, emballages en carton, métalliques (acier/aluminium) les bouteilles et flacons plastique, collectés dans le bac jaune, il **sera désormais possible de recycler tous les plastiques souples** tels que les **suremballages, les films plastique, les sacs et les sachets**, mais aussi les **plastiques fins et rigides** comme les **pots, barquettes, boîtes en plastique** et les barquettes **alimentaires en polystyrène.**

### Augmenter de 10 % la part de déchets recyclables

L'extension de ces consignes de tri devrait permettre d'augmenter de 10 % la part des déchets recyclables et de réduire de fait le volume des poubelles destinées à être enfouies.

Ainsi, le volume total des déchets recyclables triés par les habitants du Grand Narbonne devrait passer de 4 900 à 5 400 tonnes, soit 500 tonnes de déchets recyclables supplémentaires détournées de l'enfouissement.

Au-delà de cette simplification du geste de tri qui permettra de **valoriser encore plus nos déchets, le Grand Narbonne agit aussi sur la prévention de la production des déchets** par des actions de sensibilisation dans les écoles, en porte à porte, et sur les événements accueillant un large public. **Car le meilleur déchet est bien celui que l'on ne produit pas !**

Pour **Jacques Bascou**, Président du Grand Narbonne et **Guillaume Heras**, Vice-président du Grand Narbonne délégué aux Ressources humaines et à la Politique des déchets, « *l'extension des consignes de tri est une révolution, elle s'inscrit dans une démarche forte en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement. Une démarche soutenue par d'importants investissements sur la chaîne de tri de l'Ecopôle et la mutualisation avec le Covaldem 11.* »



## À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Grand Narbonne facilite le tri !

Changeons nos habitudes ! Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Grand Narbonne élargit le recyclage à tous les emballages et facilite encore plus le geste de tri. Quel que soit l'emballage, il va désormais dans le bac ou la colonne jaune. Le pot de yaourt ? La barquette en polystyrène ? Les suremballages ? Tous les emballages vont dans le bac jaune ... et le sac poubelle devient beaucoup plus léger.

Alors trions plus et mieux, cela permet d'enfouir moins de déchets et c'est bon pour l'environnement !

## Le tri, c'est encore plus facile !

- **Dans le bac ou la colonne jaune :**  
**Je trie déjà :** tous les papiers, les emballages en carton, les emballages métalliques (acier aluminium), bouteilles et flacons plastique.

### NOUVEAU :

**Je trie en + :** tous les suremballages et les films, toutes les barquettes en plastique et en polystyrène, tous les pots et les boîtes en plastique, tous les sacs et sachets.

### 4 conseils pratiques

- Inutile de laver les déchets avant de les jeter
- Déposer les déchets en vrac dans les colonnes et les bacs jaunes
- Ne pas enfermer les déchets recyclables dans des sacs
- Ne pas emboîter les emballages les uns dans les autres.

## RAPPEL

- **Dans le bac ou la colonne verte :** je dépose le verre et les bocaux. Le verre se recycle à l'infini. Attention : la vaisselle et les pots en terre vont dans le conteneur gris, enfermés dans un sac poubelle.
- **Dans le conteneur gris :** je dépose les ordures ménagères, les petits objets, la vaisselle et les pots en terre cuite enfermés dans des sacs poubelle.

# LE GRAND NARBONNE VOUS SIMPLIFIE LE TRI !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Grand Narbonne facilite encore plus le geste de tri et élargit le recyclage à tous les emballages. Désormais, suremballages, pots de yaourt, barquettes en polystyrène sont acceptés dans le bac ou la colonne jaune. Un geste de plus pour alléger notre poubelle et limiter l'enfouissement des déchets. SUIVEZ LE GUIDE !



## Une question ? Un doute ?

- Consultez la carte interactive « Où déposer mes déchets ? » sur le site internet [legrandnarbonne.com](http://legrandnarbonne.com), rubrique Environnement. Cette carte répertorie tous les déchets et indique dans quel conteneur ils doivent être déposés.

- Envoyez un mail au service environnement à : [environnement@legrandnarbonne.com](mailto:environnement@legrandnarbonne.com)